

222C1703
FR0004034072-FS0527

1^{er} juillet 2022

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

XILAM ANIMATION

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1^{er} juillet 2022, la société anonyme BFT Investment Manager¹ (91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 juin 2022, le seuil de 5% des droits de vote de la société XILAM ANIMATION et détenir, pour le compte desdits fonds, 306 558 actions XILAM ANIMATION représentant autant de droits de vote, soit 6,24% du capital et 4,51% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre de droits de vote XILAM ANIMATION exercés par le déclarant dans le cadre de son mandat de gestion.

La société Amundi (91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion³, **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 30 juin 2022, 385 155 actions XILAM ANIMATION représentant autant de droits de vote, soit 7,84% du capital et 5,66% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Amundi Asset Management	3 735	0,08	3 735	0,05
BFT Investment Manager	306 558	6,24	306 558	4,51
CPR Asset Management	34 720	0,71	34 720	0,51
Etoile Gestion	40 142	0,82	40 142	0,59
Total Amundi	385 155	7,84	385 155	5,66

¹ Contrôlée par Amundi, société anonyme détenue à 70% par le groupe Crédit Agricole. BFT Investment Manager agit en toute indépendance vis-à-vis de Crédit Agricole SA, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 du code de commerce et 223-12 du règlement.

² Sur la base d'un capital composé de 4 911 500 actions représentant 6 799 733 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Amundi est une société anonyme détenue à 70% par le groupe Crédit Agricole. Amundi Asset Management, CPR Asset Management, BFT Investment Manager et Etoile Gestion sont contrôlées par la société Amundi ; elles agissent en toute indépendance vis-à-vis de Crédit Agricole SA, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 du code de commerce et 223-12 du règlement.